

ICOMOS

INTERNATIONAL COUNCIL ON MONUMENTS AND SITES
CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MONUMENTOS Y SITIOS
МЕЖДУНАРОДНЫЙ СОВЕТ ПО ВОПРОСАМ ПАМЯТНИКОВ И ДОСТОПРИМЕЧАТЕЛЬНЫХ МЕСТ

LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL

N° 550

A) IDENTIFICATION

Bien proposé : Centre historique de San Gimignano

Lieu : Toscane

Etat partie : Italie

Date : 1er septembre 1989

B) RECOMMANDATION DE L'ICOMOS

Que le bien culturel proposé soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des critères I, III et IV.

C) JUSTIFICATION

Au coeur du paysage étrusque, San Gimignano dresse la silhouette inoubliable de ses murailles et de ses maisons-fortes à 56 km au sud de Florence, dans le Val d'Elsa.

Relais des pèlerins de Rome sur la Via Francigena, San Gimignano fut d'abord assujettie aux évêques de Volterra. En 1199, elle obtint son indépendance et eut son premier podestat; une période de prospérité, qui se prolongea jusqu'en 1353, date de sa soumission à Florence, commença alors pour une commune libre que l'on dénomma "San Gimignano delle belle Torri" (San Gimignano aux belles tours). En 1262, une enceinte, que vinrent renforcer par la suite cinq tours cylindriques, enserra dans son périmètre de 2.177 mètres la petite ville où de grandes familles rivales - les Ardinghelli, guelfes, et les Salvucci, gibelins, y tenant le haut du pavé-s'affrontaient en luttes incessantes. Soixante-douze maisons-tours s'élevèrent à une hauteur de 50 mètres environ, comme autant de symboles de la richesse et de la puissance des clans familiaux. Quatorze subsistent encore, parmi lesquelles on citera, sur l'ancienne Via Francigena (la Via San Giovanni), celle des Cuganesi, sur la Via San Matteo, celle des Pesciolini, sur la Via del Castello, dans le secteur le plus ancien de la ville, celle du Palazzo Francesi-Ceccarelli dont la façade dissymétrique tourne, par un stratagème habile, la loi de 1255 stipulant que toute nouvelle habitation ne devait pas avoir plus de 12 brasses de large pour une profondeur de 24 brasses.

Le centre ville s'organise autour de deux points forts. Le premier est la Piazza della Cisterna, de plan triangulaire, ornée en son centre d'un beau puits de 1273, ceinte de palais et de tours : tours jumelles des Ardinghelli à l'ouest, tour des Benucci, Casa Ridolfi et Palazzo Razzi au sud, Palazzo dei Cortesi au nord. Le second est la Piazza del Duomo dont le plan complexe a pris forme vers la fin du XIIIe siècle.

C'est là que se trouve la plus forte concentration de monuments publics et privés avec, à l'ouest, la collégiale-cathédrale de Santa Maria Assunta; à l'est, l'ancien Palais du Podestat (1239) successivement transformé en hôtellerie (1358) et en théâtre (1537) aujourd'hui désaffecté, la torre della Rognosa et la torre Chigi; au sud, le Palais du Peuple avec la torre Grossa de 1288-1300, haute de 54 mètres et qui fait face aux tours jumelles des Salvucci, dressées du côté nord.

L'ICOMOS recommande l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial du centre historique de San Gimignano au titre des critères I, III et IV.

- **Critère I.** Le centre historique de San Gimignano abrite une série de chefs d'oeuvre de l'art italien des XIVe et XVe siècles dans leur contexte architectural d'origine. Citons, dans la Cathédrale, la fresque du Jugement Dernier, avec le Ciel et l'Enfer de Taddeo di Bartolo (1393), le Martyre de saint Sébastien de Benozzo Gozzoli (1465), et surtout les admirables fresques de Domenico Ghirlandaio : cycle de sainte Fine (1475), Annonciation du baptistère Saint-Jean (1482). A ces peintures murales d'une exceptionnelle beauté, répondent, dans l'église Saint-Augustin, les grandes fresques de Benozzo Gozzoli consacrées à saint Sébastien (1464) et à saint Augustin (1465).

- **Critère III.** San Gimignano apporte un témoignage exceptionnel sur la civilisation médiévale par l'accumulation en un espace restreint de toutes les structures caractéristiques de la vie urbaine : places et rues, maisons et palais, puits et fontaines. Les fresques qui furent commandées en 1303 par la commune à Memmo di Filipuccio pour décorer la chambre du Podestat dans le Palais du Peuple comptent parmi les documents les plus souvent reproduits pour illustrer, jusque dans des scènes d'intimité, la vie quotidienne au début du XIVe siècle.

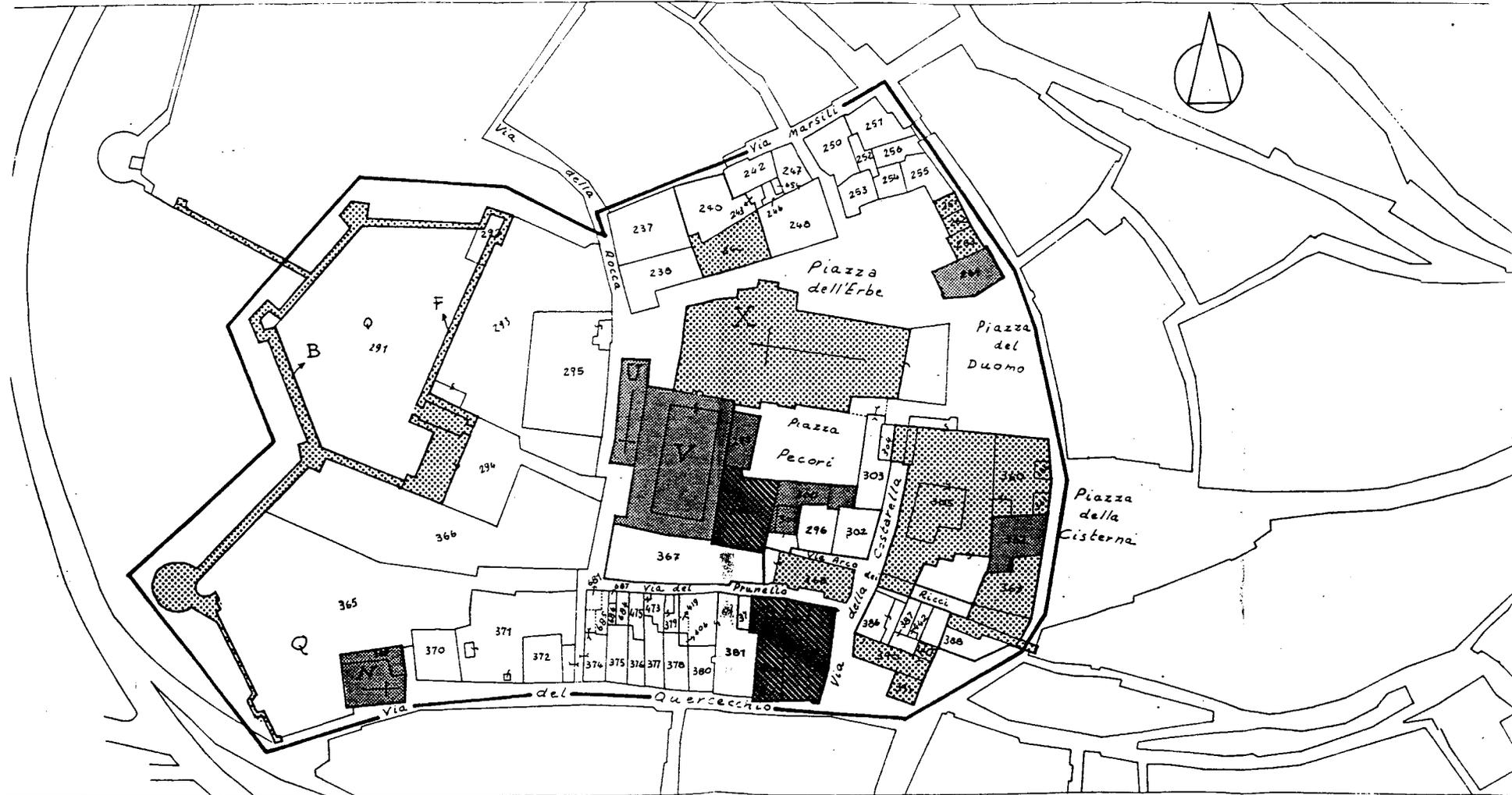
- **Critère IV.** Alors que le paysage urbain de Florence, dominé par les tours de ses palais publics (Palazzo del Podestà et Palazzo della Signoria), illustre le primat des institutions communautaires sur les pouvoirs privés, les tours des maisons familiales ayant été périodiquement écrêtées à partir de 1250, San Gimignano, dont "l'incastellamento" remonte à 998, conserve, avec ses quatorze tours orgueilleusement dressées au-dessus de ses palais, l'aspect d'une cité féodale toscane, avec ses factions rivales vivant sur un pied de guerre. Elle illustre une situation historique significative dont ni Florence, ni Sienne, ni Bologne n'ont gardé, en dépit de la qualité de leurs monuments, une image aussi significative.

Observations de l'ICOMOS

L'ICOMOS, sensible à la qualité exceptionnelle de San Gimignano, formule trois remarques en vue de la gestion future de ce bien culturel :

- 1) le plan d'urbanisme de 1983 ne doit pas, dans son application, déboucher sur la création de zones de protection renforcées intra muros, la conservation intégrale de tout le patrimoine bâti de San Gimignano étant une nécessité absolue qui ne peut s'accomoder d'une politique sélective;
- 2) la saturation touristique observée chaque été à San Gimignano ne doit pas induire d'aménagements d'infrastructure (parkings de proximité, hôtels et restaurants, toilettes publiques) de nature à altérer la beauté du site;
- 3) la protection doit s'étendre au Contado, l'isolement de la ville fortifiée dans le paysage agricole du Val d'Elsa faisant partie intégrante des caractéristiques visuelles et historiques du site.

ICOMOS, Avril 1990



— LIMITE DEL COMPARTO DI INTERVENTO



ALLEGATO E - Elenco degli immobili sottoposti a vincolo storico/artistico.

Inmobili sottoposti a vincolo storico/artistico ai sensi della L.N. 1089/1939.



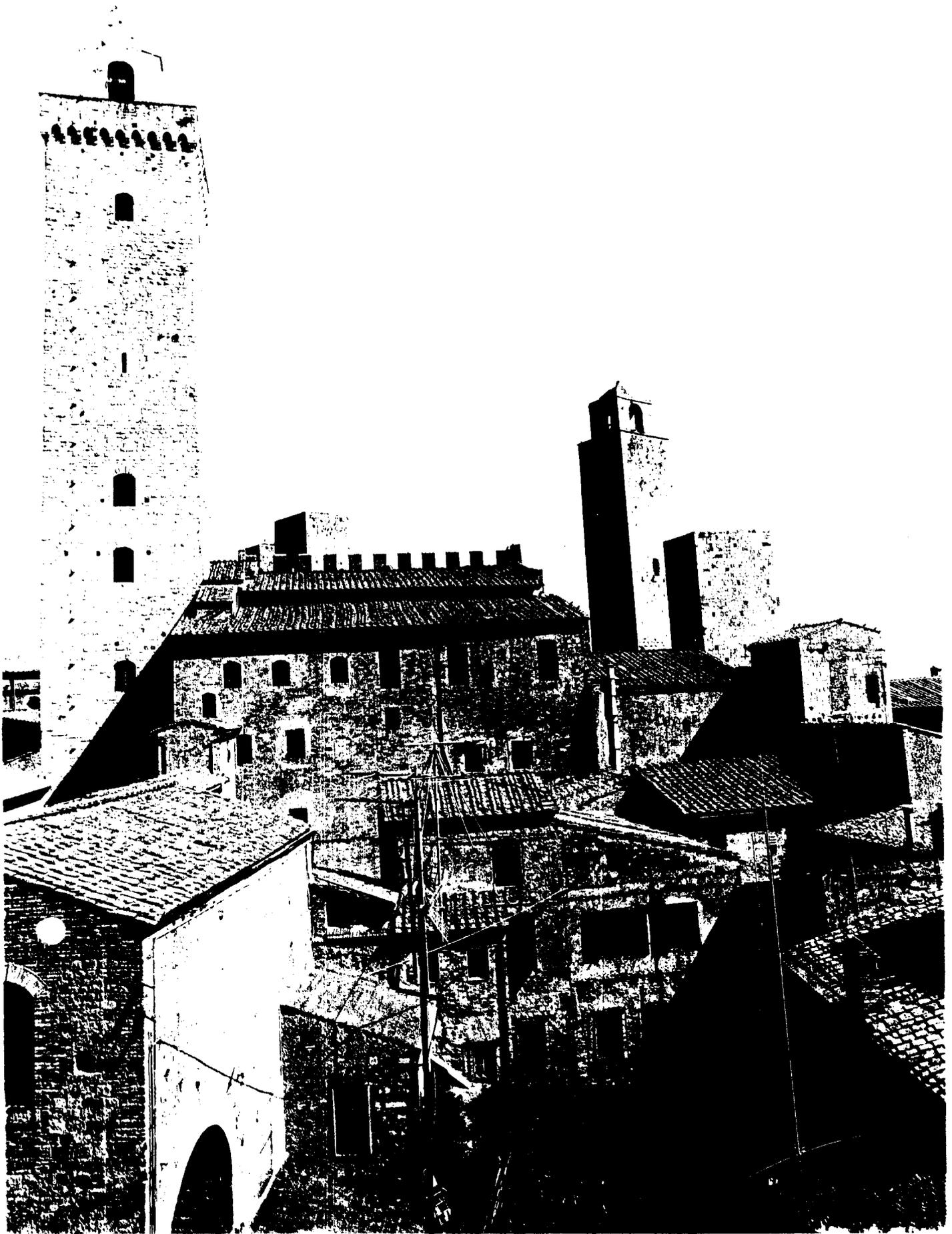
Inmobili assimilati ai precedenti ai sensi dell'art. 4 della L.R. 21.5.80 n. 59.



Inmobili inseriti nell'elenco degli edifici monumentali redatto dall'Ispettorato scavi di antichità e monumenti.



Vue d'ensemble de San Gimignano /
General view of San Gimignano



San Gimignano:
Vue depuis l'arrière du Palazzo
Pubblico /
San Gimignano:
View from the rear of the Palazzo
Pubblico